



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4050409

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 18/04/2024 15H02 C:004400 I:19289

V/Email reçu le Jeudi 18/04/2024 a 15H02

SDC 'Le Bellevue Bât M'
C/O REGIE PAUTET
Résidence les Ormes
86TER, AVENUE JEAN JAURES
69800 ST PRIEST

IMMEUBLE : LE BELLEVUE BAT M
23/24/25, RUE MOZART
BATIMENT M
69800 ST PRIEST

Vaulx en Velin, le 15 Mai 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE NM25 MOZART -

MOTIF : INTERVENIR POUR REBOUCHER UN TROU EN FORMATION SUR LA RUE MOZART
VERS L'ALLEE M25

Donneur d'ordre : Mme J. PAYET

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de maçonnerie

LE 24/04 A 13H15 :
PREPARATION DE CHANTIER
INTERVENIR POUR REBOUCHER UN TROU EN FORMATION SUR LA RUE MOZART
VERS L'ALLEE M25

LE 30/04 A 12H45 :
REBOUCHAGE DU TROU A L'ENROBE SELON CONSIGNE

OBSERVATIONS : CS LCOMPTER Email envoyé le 30/04/24 a 16H26 Mme J. PAYET

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	2		Pour mémoire
2,25	H.Maçon Qualifié le 24/04	2	75,42	169,69
1,50	H.Maçon Qualifié le 30/04	3	75,42	113,13
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule de chantier	2		Pour mémoire
1,00	Mise en oeuvre véhicule de chantier	3	58,56	58,56
1,00	Sceau(x)33 Kgs d'enrobé a froid	3	56,36	56,36

101, avenue Paul Marcellin - 69120 VAULX EN VELIN

SAS au capital de 42 994 €

RCS. LYON B. 303.890.206 – TVA intracommunautaire FR28303890206

Tél : 04 78 79 36 36 - Fax : 04 78 79 35 35 - centreappels@servimo.fr

Attention ! Nouveau RIB : IBAN : FR76 3000 3035 7100 0200 0716 496 - B.I.C : SOGEFRPP



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4050409

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

TOTAL H.T.	397,74
T.V.A. a 10,00%	39,77
TOTAL T.T.C.En EURO	437,51

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.